

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1976)**

Heft 347

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

347

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
N° 347 29 janvier 1976
Treizième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 40 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Eric Baier
Rudolf Berner
Claude Bossy
René Duboux
Jean Meylan
Pierre Moor

La peur de l'inflation

Le taux d'inflation 1975 de la Suisse a été encore de 6,7 %. Il faut souligner ce chiffre, seul valable, car il résulte de la comparaison entre l'indice moyen 1974 et l'indice moyen 1975 (l'indice moyen est la moyenne arithmétique de l'indice de chaque mois de l'année).

6,7 %. Et non 3,4 %, qui ne représente que la comparaison de décembre à décembre.

Au moment où se pose le problème de la réadaptation des rentes AVS, il faut avoir ces chiffres en tête.

Comment ose-t-on affirmer, comme la commission consultative, qu'en 1975 le renchérissement a été faible au point qu'une adaptation ne s'impose pas !

Il n'en demeure pas moins qu'au dernier trimestre 1975, l'inflation s'est calmée ici comme nulle part ailleurs. Hélas, la baisse de la fièvre révèle plus la faiblesse de notre économie qu'une santé recouvrée. On constate que la politique de déflation a été féroce : baisse des salaires réels dans de nombreux secteurs, suppression d'emplois, émigration forcée des immigrés, etc.

Et surtout dans certains milieux qui appartiennent au petit capitalisme ont été réintroduites des méthodes de capitalisme sauvage : baisse de prix au-dessous d'une rentabilité normale, afin de tenir le coup et de ne pas mourir avant le concurrent.

Alors que l'inflation jouait au détriment des créanciers, de la fortune et, injustement, de ceux dont les revenus n'étaient pas indexés (paysans, rentiers, etc.), alors que l'inflation apparaissait (apparaît toujours) comme le moyen élégant de dévaloriser, de manière permanente, le capital, nous sommes entrés en Suisse notamment dans une période où la dévalorisation du capital (au sens marxiste du terme) est retardée de manière directe, classique, par la mise en faillite des concurrents, par la perte des entreprises.

L'inflation ruinait à petit feu le créancier. La déflation ruine l'entrepreneur, qui tente dès lors

de se défendre en abaissant les coûts salariaux (chômage partiel ou total, limitation de la politique sociale), bref en répartissant patronalement les sacrifices.

Dans cette conjoncture s'imposent deux tâches pratiques et idéologiques :

— Défendre partout et par tous les moyens le pouvoir d'achat, le respect des contrats collectifs, la politique sociale.

— Dénoncer la formule : ne pas relancer l'inflation ! Car s'il est vrai que, dans le système que nous connaissons, l'inflation pourrait à nouveau flamber (comme elle continue à flamber dans presque tous les pays industriels), il faut en conclure que certaines pièces maîtresses du système doivent être changées.

Le slogan : « veillons à ne pas relancer l'inflation » est le slogan conservateur typé !

Tant que le sol, et surtout le sol urbain, restera soumis à la loi de l'offre et de la demande, tant que la surveillance des prix ne sera pas organisée de manière efficace et permanente, tant qu'une politique du crédit différenciée n'aura pas été mise au service d'une planification démocratique, tant que l'endettement hypothécaire n'aura pas été réduit, tant que les associations de consommateurs n'auront pas accès largement aux moyens de communication de masse, la nature de l'inflation sera dans la nature du système.

Il ne faut pas relancer l'inflation ; soit ! mais cette formule pourrait signifier autre chose que s'installer dans la récession ; elle pourrait être exigence de réformes.

DANS CE NUMÉRO

P. 2 : Courrier - Solidarité oblige; p. 3 : Petit écran et tableau noir; p. 4 : Médecine du travail; p. 5 : Le débat sur la participation et le compromis allemand; p. 6 : Point de vue; p. 7 : Le carnet de Jeanlouis Cornuz - La semaine dans les kiosques alémaniques; p. 8 : Les ennemis de la paix civile.